

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom Commercial du Produit:
BARITE

Date de revision:
15-août-2016

Nombre Revison:
46

1. IDENTIFICATION/PREPARATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom Commercial du Produit:

BARITE

Synonymes

Aucun(e)

Famille chimique:

Mineral

Code d'identification interne

HM000105

Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation

Application:

Additif de charge

Utilisations déconseillées

Aucune information disponible

Nom et les coordonnées du fabricant

Fabricant/fournisseur

Halliburton Energy Services

14th Floor, CitiBank Tower, Al-Qutayat Street

Dubai, UAE

Telephone Number : +971 43036666

Informations supplémentaires

Préparée par

Conformité chimique

Téléphone : 1-580-251-4335

e-mail: fdunexchem@halliburton.com

Numéro d'appel d'urgence

+1-760-476-3962

Global Incident Response Access Code: 334305

Contract Number: 14012

2. Identification des dangers

Classification

Cancérogénicité	Catégorie 1A - H350
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - (exposition répétée)	Catégorie 2 - H373

Pictogrammes de danger

**Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H350 - Peut provoquer le cancer par inhalation

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation

Conseils de prudence**Prévention**

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

P314 - Consulter un médecin en cas de malaise

Stockage

P405 - Garder sous clef

Élimination

P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale

Contient**Substances**

Silice cristalline, quartz

Numero CAS

14808-60-7

Informations supplémentaires

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT)

Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB)

3. Composition/informations sur les composants

Substances	Numero CAS	Pourcentage (%)	SGH Classification
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	1 - 5%	Carc. 1A (H350) STOT RE 1 (H372)

4. Premiers secours**Premiers secours****Inhalation**

En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. En cas d'irritation ou de difficulté respiratoire, consulter un médecin.

Peau

Laver au savon et à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Yeux

En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau, consulter un médecin immédiatement si l'irritation persiste.

Ingestion

NE PAS provoquer le vomissement. Ne rien administrer par voie orale.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation de la silice cristalline peut causer des maladies pulmonaires, incluant le cancer et la silicose. La silice cristalline a également été associée avec la sclérodermie et les maladies rénales.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin

Traiter les symptômes

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Tous les moyens d'extinction standard

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucun(e) connu(e)

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucun prévu.

Toute action de protection spéciale pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Le personnel de lutte contre l'incendie doit porter des vêtements protecteurs ainsi qu'un appareil respiratoire autonome

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection adéquat. Éviter de crever et respirer la poussière.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêchez des égouts entrants, des voies d'eau ou des basses zones.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Rassemblez en utilisant la méthode non poussiéreuse et tenez pour la disposition appropriée. Considérez les risques d'incendie possibles toxiques ou associés à souiller des substances et utilisez les méthodes appropriées pour la collection, la mémoire et la disposition.

Informations supplémentaires

Voir Rubrique 8 et 13 pour toute information supplémentaire

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ce produit contient du quartz, de la cristobalite et/ou de la tridymite, pouvant se mettre en suspension dans l'air sans former un nuage visible. Éviter de respirer la poussière. Éviter de soulever la poussière. N'utiliser qu'avec une ventilation suffisante pour rester conforme aux seuils d'exposition recommandés. Porter un respirateur certifié NIOSH, norme européenne EN 149 ou équivalent, lors de l'utilisation de ce produit. Ce matériau est glissant quand il est mouillé.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conservé dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé Garder sous clef Conservé dans un endroit sec et frais. Utiliser de bonnes méthodes d'entretien des locaux pour empêcher l'accumulation de poussières. Fermer le conteneur lorsque le produit n'est pas en usage. Ne pas réutiliser les conteneurs vides.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Substances	Numero CAS	Emirats Arabes Unis	Bahreïn	Koweit	Conseil de coopération du

					Golfe
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Utiliser un système de ventilation industriel et une évacuation locale homologués, selon le besoin, pour rester conforme aux seuils d'exposition indiqués à la section 2.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Au cas où les mesures de contrôle technique et les pratiques de travail ne suffisent pas pour empêcher les expositions excessives, un hygiéniste industriel ou un professionnel compétent, en fonction de l'application spécifique de ce produit, doit sélectionner un équipement de protection individuelle et en déterminer l'utilisation.

Protection respiratoire

Porter un respirateur certifié NIOSH, norme européenne EN 149 FFP2/FFP3) ou équivalent, lors de l'utilisation de ce produit.

Protection des mains

Gants de travail standard.

Protection de la peau

Porter de vêtements adaptés à l'environnement de travail. Les vêtements poussiéreux doivent être lessivés avant d'être portés de nouveau. Prendre les précautions nécessaires pour éviter d'agiter la poussière lors du retrait ou du lessivage des vêtements.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité.

Autres précautions:

Aucun(e) connu(e)

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Etat physique:**

Solide

Couleur

Rose a havane a gris

Odeur:

Inodore

Seuil olfactif:

Aucune information disponible

pH :

Pas d'information disponible

Densité a 20 C (Eau = 1):

4.23

Point/gamme de congélation (C):

Aucune information disponible

Point/gamme d'ébullition (C):

Pas d'information disponible

Point d'éclair/plage (C):

> 100

Méthode de point d'éclair:

Non déterminé

Seuil d'inflammabilité dans l'air: (%):

Pas d'information disponible

Seuil d'inflammabilité dans l'air: (%):

Pas d'information disponible

Auto-inflammabilité (C):

Pas d'information disponible

Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1):

Pas d'information disponible

Pression de vapeur (mm/hg a 20 ?C):

Pas d'information disponible

Densité de vapeur (air = 1):

Pas d'information disponible

Hydrosolubilité

Insoluble dans l'eau

Température de décomposition (C):

Pas d'information disponible

Viscosité, Dynamique

(centipoise) a 20 C:

Pas d'information disponible

Viscosité, cinématique**(centistokes) a 20 C:**

Pas d'information disponible

Coefficient de division n-Octanol/eau:

Pas d'information disponible

Poids Moléculaire:

233.4

10. STABILITE ET REACTIVITE

Réactivité

Réactivité non attendue.

Stabilité chimique

Stable

Possibilité de réactions dangereuses

Impossible.

Conditions à éviter

Aucun prévu.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e)

Produits de décomposition dangereux

À des températures élevées, la silice amorphe peut se transformer en tridymite (870 C) ou cristobalite (1470 C).

Directives supplémentaires

Sans objet

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë****Inhalation**

La silice cristalline inhalée sous forme de quartz ou de cristobalite lors du travail avec le produit est cancérigène pour l'être humain (CIRC, groupe 1). Des preuves suffisantes de la cancérogénicité de la tridymite (CIRC, groupe 2A), ont été obtenues lors d'expériences sur des animaux.

La respiration de la poussière de silice peut causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. La respiration de la poussière de silice peut le pas causer de lésions ou de maladies notables, malgré de des lésions pulmonaires permanentes puissent se produire. L'inhalation de la poussière peut également avoir de graves effets chroniques sur la santé (voir la sous-section « Effets chroniques/cancérogénicité », ci-dessous).

Contact oculaire

Peut causer une irritation mécanique de l'oeil.

Contact cutané

Aucun(e) connu(e)

Ingestion

Aucun(e) connu(e)

Effets chroniques/cancérogénicité

Silicose : L'inhalation excessive de poussière de silice cristalline respirable peut causer une maladie progressive, incapacitante et parfois mortelle des poumons, appelée silicose. Les symptômes sont la toux, le sifflement respiratoire, des problèmes pulmonaires non spécifiques et une réduction de la fonction pulmonaire. La maladie est aggravée par la fumée de tabac. Les personnes atteintes de silicose sont sujets à la tuberculose.

Cancer : L'Agence internationale de recherches sur le cancer (CIRC) a déterminé que la silice cristalline inhalée sous forme de quartz ou de cristobalite dans des fonctions professionnelles peut causer le cancer du poumon chez l'être humain (groupe 1 - cancérigènes pour l'être humain) et que les études ont démontré de façon concluante la cancérigénicité de la tridymite pour les animaux (groupe 2 - cancérigènes potentiels pour l'être humain). Voir la monographie 68 du CIRC, portant sur la silice, certains silicates et certaines fibres organiques (juin 1997), se rapportant à l'usage de cette substance. Le programme national de toxicologie américain, classifie la silice cristalline respirable comme étant un cancérigène connu pour l'être humain. Consulter le 9ème rapport sur les cancérigènes (2000). L'American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH) classifie le quartz de silice cristalline comme étant un cancérigène présumé (A2) pour l'être humain.

Il existe certaines indications que l'inhalation de silice cristalline respirable ou la silicose correspond à une augmentation significative de l'incidence de maladies graves, telles que la sclérodémie (trouble du système immunitaire caractérisé par la scarification des poumons, de la peau et d'organes internes) et les maladies rénales.

Données toxicologiques pour les composants

Substances	Numero CAS	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	> 15000 mg/kg (human)	No information available	Aucune donnée disponible

Substances	Numero CAS	Corrosion cutanée/irritation cutanée
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	Non irritant pour la peau

Substances	Numero CAS	Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	Une irritation mécanique des yeux est possible Pas d'information disponible

Substances	Numero CAS	Sensibilisation cutanée
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	Aucune information disponible.

Substances	Numero CAS	Sensibilisation respiratoire
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	Aucune information disponible

Substances	Numero CAS	Effets mutagènes
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	N'est pas considéré comme mutagène

Substances	Numero CAS	Effets cancérigènes
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	Contient de la silice cristalline, susceptible de causer une maladie pulmonaire retardée et progressive (silicose). Le CIRC et le NTP ont établi qu'il existe des preuves suffisantes de cancérogénicité de la silice cristalline pour les êtres humains. D'après les données scientifiques disponibles, cette substance est un carcinogène à valeur seuil avec un mode d'action impliquant une génotoxicité indirecte secondaire à des lésions pulmonaires.

Substances	Numero CAS	Toxicité pour la reproduction
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	Aucune information disponible

Substances	Numero CAS	STOT - exposition unique
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	Aucune toxicité n'a été observée dans des essais portant sur des animaux à des concentrations nécessitant une classification.

Substances	Numero CAS	STOT - exposition répétée
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation (Poumons)

Substances	Numero CAS	Danger par aspiration
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	Non applicable

12. DONNEES ECOLOGIQUES

Toxicité

Substances	Numero CAS	Toxique pour les algues	Toxique pour les	Toxicité pour les	Toxicité pour le
------------	------------	-------------------------	------------------	-------------------	------------------

			poissons	micro-organismes	invertébrés
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	EC50 (72 h) =440 mg/L (Selenastrum capricornutum)	LL0 (96 h) =10000 mg/L (Danio rerio)	Aucune information disponible	LL50 (24 h) >10000 mg/L (Daphnia magna)

Persistence et dégradabilité

Les méthodes de détermination de la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques

Substances	Numero CAS	Persistence et dégradabilité
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	Les méthodes de détermination de la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques

potentiel Bioaccumulation

Ne montre pas de bioaccumulation.

Substances	Numero CAS	log Pow
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	Aucune information disponible

Mobilité dans le sol

Substances	Numero CAS	Mobilité
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	Aucune information disponible

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. ELIMINATION DES DECHETS**Méthodes de traitement des déchets****Méthodes d'élimination**

Enfouir dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales et gouvernementales. La substance NE doit PAS être déversée dans une station de traitement des eaux usées.

Emballages contaminés

Respecter toutes les réglementations gouvernementales et locales en vigueur. Un emballage contaminé peut être éliminé en procédant comme suit : faire en sorte que l'emballage ne puisse contenir aucune substance, traiter l'emballage de façon à éliminer le contenu résiduel, traiter l'emballage pour s'assurer que le contenu résiduel n'est plus dangereux ou éliminer l'emballage dans une installation de collecte de déchets commerciaux.

Autres informations

Pas d'information disponible

14. DONNEES DE TRANSPORT**Numéro ONU**

Aucune restriction

Nom d'expédition des Nations unies

Aucune restriction

Classes de danger pour le transport

Sans objet

Groupe d'emballage:

Non applicable

Dangers pour l'environnement

Non applicable

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun(e)

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans objet

15. REGLEMENTATION

Informations réglementaires

Cette FDS a été préparée conformément des Nations Unies «Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)" et ses révisions.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/
NZ CCID

Date de revision:

15-août-2016

Remarque sur la révision

sections de la FDS mises-à-jour: 2

Avis de non-responsabilité

Cette information est fournie sans aucune garantie, expresse ou implicite, d'exactitude ou d'intégralité. Les informations ont été obtenues auprès de différentes sources telles que le fabricant et des tierces parties. Ces informations peuvent ne pas être valides dans toutes les situations ou si le produit est utilisé en conjonction avec d'autres matériaux ou processus. L'utilisateur est entièrement responsable de la détermination d'adéquation de tout autre matériau.

Fin de la Fiche de données de sécurité